

# Stationnement et accès

Le stationnement à l'HPC est muni de barrières.  
Les frais sont payables à la sortie.

## Frais de stationnement pour les patients, clients et visiteurs :

### ➤ Permis quotidien à payer à la sortie

2 \$ pour la première heure

1 \$ pour chaque demi-heure par la suite

Maximum de 6 \$ par jour (période de 24 heures), aucune entrée et sortie

### ➤ 10 permis avec entrées et sorties\*

50 \$ pour 10 permis

Un permis permet les entrées et les sorties pendant

24 heures à compter de l'heure de la première entrée

### ➤ Permis mensuel réduit\*

41 \$ par mois Entrées et sorties illimitées

\*Acheter au bureau du caissier.

## Stationnement accessible et stationnement pour les personnes à mobilité réduite

Près de l'entrée principale, il y a des places réservées aux personnes détenant un permis de stationnement accessible. Tous les véhicules qui y sont stationnés doivent afficher un permis valide de stationnement accessible délivré par le ministère des Transports.

Du lundi au vendredi, de 8 h et 17 h, les places de stationnement situées le plus près de l'entrée principale, sauf les places de stationnement accessible, sont destinées aux personnes à mobilité réduite.

## Stationnements

- 1 Stationnement du personnel
- 2 Stationnement pour les patients, clients, visiteurs et bénévoles
- 3 Stationnement pour les personnes à mobilité réduite (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h)

♿ Stationnement accessible

\$ Guichet de paiement

🚌 Arrêt d'autobus de Kingston Transit

plus que des soins de santé.

752, rue King Ouest, Kingston (Ontario) K7L 4X3

613-544-4900 | info@providencecare.ca

ProvidenceCare.ca    

## Besoin d'aide?

Si vous avez des difficultés ou une question au sujet du paiement, rendez-vous au Bureau des services de protection dans l'entrée principale ou appelez le 613-544-4900, poste 51053.

